

Numéro 13.

BULLETIN ANNUEL
de la
SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS
De la Dordogne

COMPTÉ RENDU
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 28 Décembre 1911



LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1912



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

—
1912

BULLETIN ANNUEL
de la
SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS
DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU
de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 28 Décembre 1911

LISTE GÉNÉRALE
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1912

Bulletin n° 13

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

PÉRIGUEUX
IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

—
1912

42. 526

AVIS

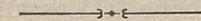
Les cotisations de l'année 1912 seront, comme d'habitude, mises en recouvrement pendant le mois de mars.

Afin d'éviter des frais inutiles, les sociétaires qui préféreraient une autre date, sont priés de l'indiquer au Trésorier de la Société, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

La brochure contenant les Statuts est à la disposition des membres de la Société, qui pourront la demander au Secrétariat, 73, rue des Barris, à Périgueux, où se trouvent aussi des Bulletins d'adhésion à faire signer par les personnes qu'on aurait à présenter comme nouveaux sociétaires.



SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE LA DORDOGNE



COMPTE RENDU

De l'Assemblée générale ordinaire du 28 Décembre 1911



A l'Hôtel de Ville de Périgueux, le jeudi 28 décembre 1911, à huit heures et demie du soir, l'Assemblée générale de la *Société des Beaux-Arts de la Dordogne* s'est réunie sous la présidence de M. le Sénateur Peyrot, assisté de MM. le Marquis de Fayolle, vice-président ; Bertoletti, secrétaire général ; Daniel, secrétaire-adjoint ; Hepper, trésorier ; Pasquet, le Docteur Ladevi-Roche et Cocula, membres de la Commission administrative de la Société.

Étaient présents, ou régulièrement représentés en vertu des pouvoirs écrits déposés sur le Bureau, selon les prescriptions des Statuts :

MM. R. Bardon, P. Bergadieu, A. Bertoletti, F. Blois, l'Officier d'administration principal Borne, F. Bosche, le Commandant C. Brecht, le marquis F. de Chantérac, R. Château, E. Chaumont, F. Chaux, P. Cocula,

C. Cotinaud, E. Courbatère, J. Daniel, G. Darnet, E. Dorsène, G. Dose, A. Dupouy, E. Dussaux, E. Falgoux, le Marquis G. de Fayolle, J. Fontalirant, R. Fournier-Sarlovèze, E. Frenet, G. Gautier, H. Grasset, L. Hepper, D. Joucla, E. Lacoste, le Docteur F. Ladevi-Roche, E. Lassaigne, F. Lassaigne, L. Lavaud, M^{me} la Baronne A. de Lestrange, MM. L. Malivert, R. Marey, M. Matosès, P. Mauraud, A. Mitteau, G. Monmarson, M. Murat, le Baron H. de Nervaux, G. Pasquet, L. Pautauberger, le Sénateur J.-J. Peyrot, J. Pradier, le Comte H. de Réghanac, le Capitaine L. Réghéere, F. Requier, A. Robinot, T. Roudergues, le Baron de Saint-Paul, M^{me} la Marquise L. de Sanzillon, MM. G. Sarazanas, A. Sarlande, L. Simon, H. Soymier, E. Tuffet, M^{me} la Comtesse E. de Verthamon et M. F. Villepelet.

Soixante-et-un sociétaires étant présents ou régulièrement représentés et ce nombre dépassant le quart des membres de la Société, M. le Président déclare l'Assemblée générale constituée conformément aux règles statutaires, et il ouvre la séance. Il fait part des excuses envoyées par M. Sarazanas, l'un des vice-présidents qui, retenu loin de Périgueux, regrette de ne pouvoir en personne participer à la délibération.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale, la parole a été donnée à M. Bertoletti, secrétaire général, qui a fait le Rapport annuel, moral et financier, dans les termes suivants :

Messieurs et chers Collègues,

Voici que l'année 1911 s'achève, et voici le moment venu pour le secrétaire, organe de la Commission administrative, de résumer devant l'Assemblée générale ordinaire l'état de la Société à la fin de ce dernier exercice.

L'an passé, à pareil jour, nous avions à consigner, dans le rapport annuel, les consolants résultats de notre dixième Exposition, installée, pour la première fois, dans la Salle des Fêtes du Palais des Arts, splendide édifice que le tant regretté ingénieur M. Ludovic Gaillard fit construire en pensant à notre œuvre, pour laquelle il avait une particulière prédilection.

Cette année, la vie de la Société a été beaucoup plus calme, comme il convenait à une période d'attente et de recueillement, prélude d'une future fête de l'art, qu'il faut préparer avec un soin jaloux et avec le désir et la volonté de la réussir toujours plus belle, plus complète que les précédentes, la pensée uniquement tendue vers le noble but à atteindre : Présenter au délicat et sensible public périgourdin un nouveau Salon provincial des mieux choisis, des plus instructifs, des plus attrayants qu'il y ait en France !

Aussi, la tâche du rapporteur sera aujourd'hui singulièrement simplifiée ; il lui suffira de condenser en quelques mots ce que fut la vie intime de notre Société, et d'établir le bilan social en cette fin d'année.

C'est avec une satisfaction toujours bien vive que nous accueillons de nouveaux membres. Venir à nous, c'est donner une précieuse marque d'estime à l'œuvre de diffusion artistique que poursuit la Société en notre cher Périgord ; c'est en apprécier les vues et les résultats au point de vouloir y collaborer intimement.

Parmi nos récents collaborateurs, nous avons à enregistrer M. le docteur Aka et M. l'abbé Faure-Muret, auxquels, en toute cordialité, l'Assemblée sera heureuse de souhaiter la bienvenue. L'un et l'autre sont des adeptes fervents de l'art, ce qui ajoute encore au prix que nous attachons à leur venue au sein de la Société, qu'ils sauront ainsi d'autant mieux servir.

Un autre motif de réjouissance pour nous est celui de voir, chaque année, quelques-uns de nos chers collègues recevoir des distinctions honorifiques, officielles sanctions de leurs mérites.

Pour 1911, ce sont M. Eugène Dorsène et M. Robert Porentru, qui ont été promus Officiers de l'Instruction publique ;

C'est M. Louis Peynaud, qui a été nommé Officier d'Académie ;

C'est encore M. le lieutenant Georges Albert et M. Henri Deschamps, qui reçurent la croix de Chevalier du Mérite agricole.

A tous, nous témoignerons ici notre plaisir pour les récompenses dont ils furent l'objet, leur adressant nos cordiales, chaudes félicitations.

Messieurs, nous pouvions espérer que l'année 1911 serait marquée d'un caillou blanc, et que, pour la première fois depuis notre naissance, nous n'aurions à regretter la disparition d'aucun de nos membres.

Autres étaient les impénétrables desseins de Dieu. Hélas ! aujourd'hui même, un long cortège de parents et d'amis accompagnait le convoi funèbre de l'ingénieur des arts et manufactures, Jean Régnier, que la maladie minait depuis quelque temps, mais contre laquelle sa robuste fibre laissait espérer qu'il pourrait triompher encore.

Jean Régnier fut à la tête d'une importante industrie de constructions métalliques, que son ordre et ses aptitudes surent rendre très prospère ; pendant de nombreuses années, appelé par la confiance de ses concitoyens, il siégea au Conseil municipal de Périgueux.

Pour nous, il compté parmi ceux qui, à la première heure, fondèrent la Société, et fut de ceux qui, de tout temps, la soutinrent et la fortifièrent. Il en suivait la marche ascendante et l'encourageait, heureux de ses succès. Sa mort nous laisse les plus grands regrets, et l'Assemblée générale, interprétant l'unanimité des membres, participera au deuil de sa famille, à laquelle nous exprimerons d'ici nos vifs sentiments de condoléance, la priant de les agréer.

Et maintenant, Messieurs et chers Collègues, envisageons l'aspect de la situation financière de la Société.

De la diligente gestion de M. Hepper, notre bon trésorier, il appert que l'exercice de l'année 1911 donne les résultats que voici :

Recettes :

Reliquat en caisse au 31 décembre 1910.....	420 ^f 30
Cotisations recouvrées pendant l'année 1911.....	1.400 »
Location d'une partie de la galerie démontable.....	200 »
Intérêts des fonds placés.....	15 »
 Total francs.....	 2.035 ^f 30

Dépenses :

Remboursement d'un bon de la galerie.....	50 ^f »
Imprimeurs.....	150 »
Assurance, frais de recouvrements, affranchissements, &c.	146 85
Encadremens de tableaux.....	40 »
Gratifications	12 »
Loyers du remisage de la galerie démontable : Pour 1910-1911, 100 fr. ; pour 1911-1912, 100 fr., ci.....	200 »
Total francs.....	598 ^f 85

Balance :

Recettes	2.035 ^f 30
Dépenses	598 ^f 85
Reste en caisse francs.....	1.436 ^f 45

A cette somme, il convient d'ajouter celle de 210 francs de cotisations à recouvrer pour 1911, ce qui donne un total général de francs 1.646 fr. 45.

Le Bilan social, arrêté à ce jour, doit donc s'établir ainsi :

Actif :

Fonds en caisse au 31 décembre 1911	1.436 ^f 45
Cotisations dues pour 1911.....	210 »
Matériel de la galerie démontable.....	(mémento)
Tringles en fer pour soutenir les tableaux, fixées aux murs de l'école Lakanal.....	(mémento)
Total, sauf mémento.....	1.646 ^f 45

Passif :

Bons de la souscription relative à la galerie des expositions.....	2.450 ^f »
Intérêts dus à ces mêmes bons	(mémento)
Total, sauf mémento.....	2.450 ^f »

Tel est le bilan social que la Commission administrative vous demande d'approuver.

Il faut remarquer que dans l'encaisse de cette année, figure une somme de deux cents francs, provenant de la location, pour un semestre, d'une partie de la galerie démontable. Ce prix est relativement modéré, mais c'est une rentrée nette de toutes charges, le preneur ayant, par précises clauses contractuelles, assumé les frais quelconques de manutention, et ceux des réparations utiles à la chose louée, laquelle il s'est engagé de remettre dans notre hangar, en parfait état, à la fin du prochain mois d'avril.

Du reste, si notre espoir n'est point déçu et qu'il soit possible à la Société de s'assurer, selon une promesse qui lui est chère, la faculté d'installer ses futures Expositions triennales dans la Salle des fêtes du Palais des Arts, le matériel de la galerie démontable pourrait alors être aliéné, et le compte y afférent se liquiderait aussi bien pour la partie de l'actif que pour celle du passif.

Comme d'habitude, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a fait l'honneur à notre Société de l'inviter à prendre part au Congrès annuel des Sociétés Savantes et à la Session des Sociétés des Beaux-Arts des Départements. L'une et l'autre de ces réunions se tiendra, cette année, à Paris, pendant la semaine de Pâques. L'Assemblée générale aura, tout à l'heure, à désigner ceux de ses membres qui auront la mission de représenter la Société à ces assises.

Concernant le Congrès de l'année 1911, nous allons entendre les accents aimés et éloquents de notre savant collègue, M. le Docteur Ladevi-Roche. Ce sera pour nous l'habituelle joie et le régal, aussi littéraire que substantiel, de notre séance.

Ici se termine le rapport annuel, moral et financier. Réunis ce soir en Assemblée générale pour clôturer un exercice qui s'achève, regardons désormais d'un œil confiant et l'année qui s'ouvre devant nous, et l'avenir de notre Société, dont la bienfaisante influence artistique, exercée parmi nos populations, n'a point été stérile.

Groupés autour de notre éminent président, M. le Sénateur Peyrot, de nos dévoués autant que distingués vice-présidents, MM. le Marquis de Fayolle et G. Sarazanas, de nos zélés membres de la Commission administrative, comme un faisceau serré demeurons indissolublement unis par les affinités du goût qui nous lient et nous entraînent dans la défense de l'intérêt supérieur de l'Art.

Ainsi, Messieurs et chers Collègues, nous ne pourrons faillir au rôle utile que nous avons généreusement choisi : Servir de toutes

nos forces l'Art, qui est la préoccupation la plus haute et la plus noble de l'intelligence humaine !

Périgueux, le 28 décembre 1911.

Le Secrétaire général,

A. BERTOLETTI.

M. le Président met aux voix les conclusions du rapport qui vient d'être fait. A l'unanimité, l'Assemblée les approuve en y joignant des remerciements pour le Rapporteur.

La parole revient ensuite à M. le Docteur Ladevi-Roche, lequel, au sujet du dernier Congrès des Sociétés Savantes tenu au mois d'avril 1911, à Caen, a présenté à l'Assemblée le substantiel rapport que voici, fréquemment applaudi par les assistants :

Messieurs,

Léonard de Vinci, ce grand peintre, ce grand sculpteur, ce sublime penseur, dont la France regrettera toujours l'œuvre admirable, la *Joconde*, peut-être à jamais disparue, Léonard de Vinci, parvenu aux extrêmes années de la vieillesse, se glorifiait de son grand âge, puisqu'il lui permettait de servir plus longtemps l'Humanité, de prodiguer aux deux nations sœurs, l'Italie et la France, qu'il confondait dans le même amour, les trésors de son immortel génie.

Bien différent de ces âmes vulgaires qui, insultant à la nature, osent, pour échapper à la vieillesse, détruire les corps qu'elle a formés, ce grand homme, arrivé au soir de la vie, illuminait, heureux, des splendides rayons de son couchant, le monde entier, qu'il n'avait cessé d'honorer par son constant labeur.

Messieurs, votre Compagnie, comme Léonard de Vinci, ne regarde point avec regret les années disparues, années de travail, années de laborieuses semences, qui commencent à lever aujourd'hui, d'autant plus chères qu'elles ont été pénibles et partant plus méritantes.

A regarder en arrière, que d'ombres aujourd'hui heureusement dissipées. Que d'efforts souvent mal compris, mais à présent couronnés d'admirables résultats. Avant vous, dans notre vaste province du Périgord, que rencontrait-on, qu'existaient-il au point de vue des Beaux-Arts ? Rien, ou à peu près rien. Sans doute, ça et là, bien clairsemées, quelques bonnes volontés individuelles, quelques rares esprits formés au culte des œuvres vraiment artistiques, malheureusement, réduits à leurs propres forces, ces bonnes volontés, ces excellents esprits, que pouvaient-ils ? Par leur individualité, leur isolement, n'étaient-ils pas condamnés à l'impuissance et, si osés fussent-ils, que leur était-il donné utilement d'entreprendre ?

Vous êtes venus ; à l'effort individuel vous avez substitué l'effort collectif, à l'unique rameau, le faisceau, et votre œuvre n'a pas tardé à porter ses fruits. Le goût des Arts, qui n'a jamais cessé d'être très vif au fond des âmes de tous les membres de notre petite Patrie, s'est réveillé. Les maîtres, voyant se grouper autour d'eux de nombreuses intelligences désireuses de connaître, ont senti renaître leur courage abattu, les ignorants ont voulu connaître et les indifférents ont rougi de leur barbarie.

On dit souvent, et bien à tort, que les Beaux-Arts sont passés de mode, que notre époque, absorbée par les découvertes scientifiques, n'a plus le temps de s'intéresser aux chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture, de l'architecture. Au dire de ces passionnés de la gymnastique ou de l'automobilisme, nos musées ne sont plus qu'un *campo santo* solitaire, où reposent, dans la majesté de la mort les œuvres et les pensées des grands artistes du temps jadis. Si quelques talents certains osent encore continuer l'œuvre des peintres et des sculpteurs d'autrefois, le grand public ne saurait s'intéresser à leurs travaux. Ils ont embrassé une carrière sans issue et le chemin abandonné qu'ils suivent aboutit aux cités en ruines dont personne bientôt ne saura plus, même, le nom.

Disputer sérieusement avec qui tient un pareil langage serait perdre son temps. Autant vaudrait se battre avec les flots de la mer. Leur vie bruyante et vide ne permet pas d'arriver jusqu'à eux les bonnes raisons. Ils ne peuvent cependant fermer les yeux à l'évidence et l'évidence des faits les condamne.

Malgré le développement exagéré de l'industrie dans notre temps, surtout de l'esprit industriel, quoiqu'en pensent tant d'hommes auxquels la fumée des usines cache le ciel, les arts ne cessent de progresser en France. Peut-on en donner de meilleure preuve que les palais magnifiques qu'on leur élève de toute part et les prix fabuleux qu'atteignent aujourd'hui les œuvres des maîtres ?

Dans notre pays, hier encore placé à l'arrière-garde, quel changement, quel renouveau digne de la Renaissance elle-même. Il y a

quelques années les œuvres précieuses de nos peintres et de nos sculpteurs n'avaient pour les abriter que des logements d'aventure où elles demeuraient exposées aux injures des vents, du soleil et de la poussière. Aujourd'hui, le palais des Beaux-Arts, notre Musée, demeure incontestablement l'un des plus beaux monuments du centre de la France et grâce au dévouement éclairé de son Conservateur, les œuvres si dignes d'intérêt qu'il renferme vont s'augmentant tous les jours. Pas de salon annuel à Paris qui ne compte quelque toile de nos artistes et les récompenses honorifiques qui leur sont décernées attestent leur mérite.

Dans le domaine de la sculpture ou de la statuaire que d'œuvres nouvelles. Le souvenir glorieux des soldats morts pour la patrie est célébré en marbre ou en bronze dans la plupart des villes de notre province ; La Boëtie revit dans Sarlat, sa ville natale ; Chabaneau, le grand maître de notre langue terrienne, a retrouvé à Nontron la juste place qui lui était due, tandis qu'à Mussidan, sous les antiques ombrages de ses ormeaux séculaires, se dresse la fière statue du général Beaupuy et que sourit l'image du charmant conteur Chastenet.

Classés comme monuments historiques, la plupart de nos anciennes églises et de nos vieux châteaux sont restaurés avec goûts ou du moins mis à l'abri de la pioche des démolisseurs, comme aussi des dangereux embellissements des municipalités barbares.

Ce grand mouvement artistique de notre antique province se propage chaque jour de plus en plus. Le sol de notre cité, si riche en souvenirs, fouillé avec suite et méthode, nous livre ses secrets et, grâce au zèle du bon archéologue qui conduit ces travaux si délicats, nous voyons, à chaque pas, sortir de la nuit des temps les rayons de ce magnifique soleil de l'art qui illumina si longtemps la capitale des Pétrocoriens.

Messieurs, à constater cette exubérance de sève artistique qui pénètre peu à peu jusqu'aux derniers rameaux du grand arbre qu'on croyait mort, comment ne pas se réjouir, surtout quand ce miracle de résurrection est avant tout l'œuvre de votre Compagnie.

Si votre Société a toujours les yeux ouverts sur tout ce qui intéresse les arts dans notre pays, elle n'oublie point le grand mouvement artistique et intellectuel du dehors. Attentive à toutes les choses capables d'augmenter la fortune des grands esprits, elle veut participer chaque année à ces grandes assises littéraires, scientifiques, artistiques, qu'on appelle la réunion des Sociétés Savantes. Chaque année, elle s'y fait représenter par ses délégués, chargés, fidèles abeilles, de lui rapporter le miel cueilli dans ces vastes jardins de l'esprit. Admirables parterres formés de toutes les

fleurs les plus rares de la France, dont les parfums, grâce aux souffles de la Presse, vont embaumer le monde entier.

Cette année, réservée à la province, le 49^e Congrès des Sociétés Savantes a siégé à Caen, cité sage et paisible qui réflète, lac tranquille, l'art de la Normandie tout entière. De ses églises, de ses antiques monastères ou collégiales, de ses bibliothèques, de ses musées, de ses vieilles demeures aux poutrages de chêne, de tant de merveilles, s'élève une grande voix racontant, fidèle, les efforts lointains des artistes puissants, attentifs à célébrer par le ciseau, la pierre ou le pinceau, les grands sentiments qui leur furent confiés et qu'ils furent chargés de traduire.

Le Congrès des Sociétés Savantes a été ouvert à Caen le mardi 19 avril 1911. La municipalité, la haute administration préfectorale, l'armée, la magistrature, le corps enseignant, cette brillante société, réunie dans les somptueuses Salles des Fêtes de l'Hôtel de Ville, a reçu les membres du Congrès avec cette simplicité, cette affectueuse familiarité qui, sous tous les régimes, continue les bonnes traditions d'hospitalité de notre chère terre de France.

Comme chaque année, tous les sujets inscrits au programme, science, lettres, arts, ont été successivement abordés, tantôt effleurés, tantôt approfondis et votre délégué regrette de ne pouvoir vous faire goûter à tous les plats de ce festin de l'esprit. Contenons-nous de toucher aux mets qui conviennent le mieux à notre tempérament de membres de la Société des Beaux-Arts.

Le commandant Espérandieu, dont l'an dernier votre rapporteur vous signalait les intéressants travaux, a cette année encore entretenu le Congrès des résultats si importants que ne cessent de donner les fouilles d'Alésia : canaux de fer et de bois destinés à amener aux piscines du temple d'Appollon, Dieu de la médecine, les eaux nécessaires au service des malades, statue en marbre de la Divinité bienfaisante, président à la guérison des malades, taillée de grandeur nature, innombrables ex-voto en bronze, jusqu'à des doigts avec leurs ongles, la pioche ne saurait remuer un pan de terre sans mettre à jour quelques restes curieux de ce riche sanctuaire. A signaler encore des verres à vitre, les uns destinés à être retenus dans des châssis de bois, d'autres portant les traces de nombreuses entailles, se rapportant sans doute à des illustrations disparues. On a longtemps disputé sur la première apparition dans notre pays des vitrages, portes ou fenêtres. Les Romains ne connaissaient pas la taille du verre au moyen du diamant. On en concluait à l'impossibilité pour eux, et les peuples de leur dépendance, de posséder le confort dont jouissent aujourd'hui les plus pauvres demeures.

C'était là une erreur. Le diamant n'est pas indispensable à la taille du verre. Nos artistes du moyen-âge, quand ils componaient les beaux vitraux de nos cathédrales, ignoraient la taille par le diamant et la découverte du commandant Espérandieu ne laisse aucun doute sur l'usage, dans notre pays, au temps des Romains, du verre coulé et utilisé comme vitrage.

Après le commandant Espérandieu, M. Bonnet, de la Société archéologique de Montpellier, a lu un mémoire concernant un autel en marbre formé d'une table de petite dimension, sertie d'un rebord. Ce n'était point un autel portatif, puisque la face inférieure non travaillée indique clairement qu'il était fixé à demeure au moyen d'un ou de deux piliers. Détail intéressant, cet autel est illustré de plusieurs figures obtenues au moyen de dessins à la pointe et de hachures. Une croix, des agneaux, les quatre évangélistes. Le Musée de Périgueux possède un autel semblable, de la même époque, mais malheureusement il n'a point été illustré.

Un correspondant du ministère, M. Coquelle, expose au Congrès ses recherches sur les pierres tombales du Vexin. Son examen comprend près de deux cents monuments funéraires du XIV^e et XV^e siècles. Sur le plus grand nombre sont gravés ou sculptés les personnages à la mémoire desquels ils ont été élevés. On se tromperait cependant si l'on croyait retrouver dans ces statues ou ces sculptures les traits des défunt. Les tombiers de cette époque avaient dans leurs ateliers un certain nombre de types se rapportant aux différentes professions les plus suivies dans le pays où les sculpteurs travaillaient. Gens de guerre, gens d'église, de justice, marchands, et ils les reproduisaient simplement, sans se soucier de laisser à la postérité l'image réelle des disparus. Un seul semble avoir voulu enfreindre la règle par trop fantaisiste adoptée par ses confrères. Son ciseau a tenté une reproduction sincère, mais les connaissances suffisantes lui faisant défaut, son œuvre atteste plutôt le bon vouloir que le savoir. Si les détails d'ornementation de ces tombes sont assez variés et parfois heureux, ils n'en sont pas moins empruntés eux aussi à des cartons entre lesquels le client était obligé de choisir.

M. Coquelle s'élève avec raison contre l'usage, rencontré dans beaucoup d'églises, qui veut laisser en place les dalles funéraires, les exposant ainsi à une destruction certaine due à l'usure produite par les pieds des fidèles. Ne vaudrait-il pas mieux, dans l'intérêt de ces monuments, les enlever des parvis et les dresser le long des murs des nefs, après avoir marqué, en souvenir des morts, la place qu'ils avaient occupée.

L'origine du nom des lieux a toujours, à juste titre, exercé la sagacité des historiens et des érudits. M. l'abbé Masselin, de la

Société des Antiquaires de Normandie, dans un mémoire très documenté, traite en maître cette question si intéressante et si obscure. Ses recherches portent sur les noms des lieux d'avant la conquête romaine, sur ceux plus tard d'origine germanique ou scandinave. Les Normands, lorsqu'ils occupèrent le pays, fondèrent un grand nombre de villes, de bourgs, qu'ils baptisèrent à la mode de leur pays. Malgré l'épais badigeonnage du temps, grâce à l'abbé Masselin, il est aisément de retrouver l'appellation première. Parmi ces dénominations normandes, il convient d'en retenir une, souvent répétée dans la région de Caen, que l'on retrouve en Périgord, Jaure, petite commune du canton de Saint-Astier, qu'habita, en son vivant, le général Obrouthef. M. l'abbé Masselin fait dériver ce nom, qui doit se prononcer yaure, d'yorick, qui signifie : If.

Les cimetières Francs, Mérovingiens sont très nombreux dans notre pays. Pas un de nos musées qui ne possède armes, ceinturons, vases de verre ou d'argile, provenant de ces tombes. Ils présentent toujours un très grand intérêt, puisque bien souvent les débris que l'on retire de ces tombes viennent éclairer d'un jour nouveau la vie familiale ou militaire de nos ancêtres.

Les congressistes ont écouté avec intérêt la communication faite par M. Léon de Tesly, correspondant du Ministère à Rouen, au sujet d'un cimetière Franc, qu'il a découvert et fouillé à Petitville (Seine-Inférieure).

Les tombes qu'il renferme sont du VIII^e, IX^e et XI^e siècles. Elles sont formées d'auges en pierre qui ont successivement servi à différentes sépultures. Quelques-unes portent des sculptures gallo-romaines, retouchées ou intentionnellement effacées, ce qui prouve qu'elles avaient été empruntées à un cimetière plus ancien encore. On en rencontre, coupées d'un trait de scie, en trois morceaux, puis réunies. M. de Tesly pense qu'elles avaient été ainsi divisées pour faciliter le transport soit par barque, soit par chariot. Les mobiliers funéraires de ces sépultures Franques ne diffèrent en rien des mobiliers accoutumés : boucles et plaques de ceinturon, fer de lance, glaive aux lames portant des traces d'incrustation d'or ou d'argent, fourreaux d'épée, enfin quelques vases de verre mêlés à de nombreuses poteries noires de fabrique grossière. L'église paroissiale, qui se trouve proche du cimetière mérovingien, est romane et paraît remonter au XII^e siècle. A partir de l'époque de sa construction, ce lieu de sépulture semble avoir été abandonné.

Le grand désir de la parure a existé de tout temps chez les femmes. On retrouve fréquemment aux fouilles des cavernes des Eyzies des pendants d'oreille, des épingle à cheveux, des fards formés d'ocres rouge ou jaune. Un professeur du lycée de Cherbourg, M. Georges Rouvel, signale au Congrès un atelier de bracelets qu'il a

découvert proche de la mer. Ces bracelets de toute taille et de toute dimension étaient taillés dans des schistes, des lignites. Quelques-uns portaient des ornements ; on les rencontre en abondance dans cette station contemporaine de l'âge du bronze, mêlés à des silex taillés, des coquilles percées et de nombreux ossements de chevaux ou de ruminants.

Depuis qu'on a commencé à étudier les dessins et les enluminures des cavernes de l'époque préhistorique, les chercheurs de ces restes d'une civilisation, hier encore inconnue, ont recueilli et fait connaître un très grand nombre de ces illustrations dues aux artistes de ces époques lointaines. C'est ainsi que le docteur Capitan a pu signaler aux membres du Congrès les curieuses décorations qu'il a étudiées dans les grottes de Gargas. Les personnages qu'elles représentent étendent les mains comme s'ils voulaient accompagner leurs paroles d'un geste propre aux orateurs. Détail singulier, ces mains sont mutilées, toutes privées d'un ou de plusieurs doigts. L'artiste a-t-il oublié d'achever son œuvre ? Faut-il voir dans ce détail qu'une incorrection de dessin ? Le docteur Capitan ne le pense pas. Il estime que les doigts étant repliés, le dessinateur, observateur scrupuleux, a omis de les reproduire.

On est donc en présence d'un geste particulier qu'il s'agit d'interpréter. Etait-ce une habitude des personnages dont on a tenu compte ? Ne serait-ce pas plutôt une formule de commandement, de jugement, en usage chez les peuples des cavernes, se rapportant à quelques cas importants de la vie ?

Messieurs, les brèves communications que votre rapporteur vous transmet aujourd'hui ne peuvent vous donner sans doute qu'une faible idée des vastes travaux du Congrès des Sociétés Savantes. Ce n'est qu'un coin de voile levé sur d'immenses étendues, permettant quand même, par les petites étoiles que nous apercevons, de juger du nombre et de la grandeur des astres que nos yeux ne sauraient atteindre.

Ce qu'il faut surtout louer dans ces Congrès, c'est la régularité parfaite, la belle ordonnance qui préside à ces grands travaux. Devant la majesté auguste des arts, des sciences et des lettres, aucune voix vulgaire n'ose s'élever, aucune faconde charlatanesque n'ose se produire. Les violences de langage qui déshonorent les assemblées, si hautes qu'on les rencontre, y sont inconnues. Chacun s'efforce de dégager la vérité, or pur toujours souillé d'alliage, comme aussi de mettre en lumière les beautés et les grandeurs du génie de la France, sous quelque forme qu'elles se présentent. Aux temps troublés où nous vivons, à notre époque où toutes les routes sont devenues incertaines, il faut se réjouir de rencontrer encore là

et là dans notre pays de grandes et hautes directions capables, telles que les assemblées des Sociétés Savantes, de précéder, colonnes lumineuses, les longues théories des chercheurs, souvent en peine de leur voie.

Cette lumière salutaire est d'autant plus nécessaire à notre époque qu'on se heurte à chaque pas aux ténèbres que le charlatanisme s'efforce de répandre. Toutes les branches des connaissances humaines sont envahies aujourd'hui par ce qui mal faisant, s'efforçant de pomper à son profit la fertile sève, demeurant quant à lui toujours inutile. Les uns, ignorant du passé comme du présent, profitant de la curiosité enfantine des masses, prédisent l'avenir. D'autres, incapables d'assembler dans leur faible cervelle deux idées raisonnables, grâce à la communication des esprits, tutoient Newton et Pascal. D'autres, moquant la naïveté de qui les écoute, font briller aux yeux des cupides des trésors inconnus. Le plus grand nombre, auxquels le corps humain demeure livre à jamais fermé, poursuivent les malades chancelants de leurs inutiles remèdes.

Ne serait-ce pas dans les arts, peinture, sculpture, que le charlatanisme exerce ses plus grands ravages. Non seulement des industriels barbares inondent nos demeures de simili-peintures, de simili-sculptures, corrompent le goût, détournent à leur profit les ressources nécessaires à la vie modeste des véritables artistes, mais, chose plus grave, une multitude d'aventuriers du ciseau et du pinceau, ne pouvant prétendre, faute de mérite, à une place décente dans le monde des Arts, osent des œuvres étranges, créées pour étonner les simples et attirer l'attention des foules inconscientes.

Aux Tubistes, succèdent les Cubistes que remplaceront demain les Futuristes. Bientôt nos Expositions n'auront jamais de salles assez vastes pour loger les femmes aux cheveux bleus, les baigneuses aux chairs vertes et les filles des champs aux yeux jaunes. A se réfugier dans le paysage la même incohérence vous poursuit. Les plaines s'étendent rouges, les arbres se dressent violâtres et les horizons polychromes achèvent l'exaspération de ce cauchemar de la rétine.

Comme nous avons en littérature, des écrivains osant des constructions de phrases les plus extravagantes, inventant à chaque pas de nouveaux mots, fausse monnaie d'autant plus abondante qu'elle est sans valeur, nous avons des peintres dont les dessins fantaisistes et les tonalités ridicules prétendent capter les faveurs du public. Qu'est-ce que la parodie, sinon le travestissement burlesque d'une œuvre sérieuse, et ces peintres, nouveau style, que sont-ils autre chose, sinon des parodistes de l'Art ?

Le véritable artiste n'a pas besoin de ces procédés vulgaires pour traduire l'idéalité qui le tourmente, pour réaliser par le marbre et la

toile le rêve qu'il poursuit. La volupté indicible qu'il éprouve dans la vision des choses parfaites, voilà le seul flambeau qui éclaire sa main et lui trace la route si mal aisée de l'art véritable. Les obscurités de dessin et les violences intentionnelles des couleurs peuvent arrêter un moment les yeux des barbares, mais quel rapport y a-t-il entre l'Art et de si vains tumultes de lignes et de couleurs.

Combien différentes les œuvres des véritables artistes. On sent dans leurs créations, statues ou toiles, qu'ils traitent des sujets charmants ou terribles, planer la palpitation continue de l'âme en quête de formes nouvelles pour l'éternel développement de la vie, et c'est ainsi tout du long, le rêve chevauchant la réalité, faisant vibrer dans la pureté du ton l'immense émotivité de l'air pur, songe fait de la perfection qui se révèle, de la beauté qui s'entr'ouvre. Dans toute création vraiment artistique, il y a plus qu'un arrangement linéaire, géométrique, il y a vraiment une âme, ce quelque chose d'impalpable, d'indéfinissable qui est le flottement de la vie, s'imprégnant, s'immortalisant dans la matière inerte, que seuls les véritables artistes savent répandre autour d'eux. Entre l'artiste qui travaille pour faire malgré tout sortir sa pensée du marbre ou de la toile, et le faiseur voulant étonner la foule badaude, il y aura toujours un abîme.

Messieurs, c'est l'honneur de votre Compagnie, d'entretenir, vestale fidèle, le feu très pur de l'Art véritable et d'éloigner de la ruche les vulgaires frelons. La France artistique, notre commune patrie, sans souci des petites mares stagnantes et boueuses, poursuit éternelle sa route glorieuse. Si la fortune des armes lui fut parfois, pour un temps, contraire, par ses peintres, ses sculpteurs ne demeure-t-elle pas toujours la première, étendant sans cesse son empire fait des splendeurs des vérités éternelles et du charme impérissable de la forme des choses.

F. LADEVI-ROCHE.

M. le Président, interprétant les sentiments de l'Assemblée, dont les applaudissements marquèrent toute la satisfaction éprouvée par elle à l'audition de ce rapport, remercie M. le Docteur Ladevi-Roche pour son beau travail, où le fond, fort intéressant, le dispute à la forme délicate et très littéraire.

Suivant l'ordre du jour de la réunion, l'Assemblée procède à la désignation des membres chargés de

représenter la Société au prochain Congrès des Sociétés Savantes et à la Session des Sociétés des Beaux-Arts des Départements.

L'une et l'autre de ces réunions auront lieu, pour l'année 1912, à Paris, pendant la semaine de Pâques. La première se tiendra à la Sorbonne, la seconde à l'École Nationale des Beaux-Arts.

Ont été désignés :

MM. le Docteur Ladevi-Roche, H. Soymier et T. Roudergues, pour le Congrès des Sociétés Savantes ;

MM. P. Cocula, A. Mitteau et A. Bertoletti, pour la Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président déclare la séance levée à dix heures.

Périgueux, le 28 décembre 1911.

Le Secrétaire général,

A. BERTOLETTI.



LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne
pour l'année 1912

Présidents honoraires :

Le GÉNÉRAL de Division,
Le PRÉFET de la Dordogne,
L'ÉVÈQUE de Périgueux et de Sarlat,
Le MAIRE de Périgueux,
Le Baron F. DE LA TOMBELLE, M° I., ancien
Vice-Président effectif de la Société.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

BUREAU :

Président.....	M. le Docteur J.-J. PEYROT, M° C.
Vice-Présidents..	{ M. le Marquis G. DE FAYOLLE. M. G. SARAZANAS.
Secrétaire général.	M. A. BERTOLETTI, M° I.
Secrétaire adjoint.	M. L. DANIEL, M° A.
Trésorier.....	M. L. HEPPER.

MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. G. PASQUET, M° I.
F. LADEVI-ROCHE.
P. MAURAUD, M° I.
C. BRECHT, M° O.
L.-P. RÉGHÉERE, M° .
P. COCULA, M° A.

LISTE DES SOCIÉTAIRES

Membres perpétuels (1) :

- MM. JEAN-BAPTISTE CASTELNAU, à Beuzeval-Houlgate (Calvados).
- GEORGES CHALAVIGNAC, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.
- CHARLES COTINAUD, ancien Vice-Président de la Société, à Monaco (Principauté de Monaco).
- M^{me} ARMAND DE LACROUSILLE, allées de Tourny, à Périgueux.
- Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, *, C., Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris.
- GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, à Périgueux.

Membres Fondateurs :

- MM. JEAN-JOSEPH ADISSON, entrepreneur de charpenterie, 6, place de la Cité, à Périgueux.
- Le Docteur PAUL AKA, 43, rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- GEORGES ALBERT, *, A, chevalier du Mérite agricole, lieutenant au 50^{me}, place Francheville, à Périgueux.
- JEAN-BAPTISTE AUBARBIER, *, A, président de la Chambre de Commerce de Périgueux.
- ACHILLE AUCHÉ, chevalier du Mérite agricole, chirurgien-dentiste, allées de Tourny, à Périgueux.
- JULES AVIAT, artiste peintre, 33, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine, et 9, rue Pelouze, à Paris.

(1) Les *Membres perpétuels* qui, après leur versement de la somme de cinquante francs, continuent à payer la cotisation annuelle de dix francs, qui seule assure le droit de participer à la répartition des œuvres d'art acquises par la Société, sont inscrits une deuxième fois sur la liste suivante des *Membres fondateurs*.

MM. JEAN-RENÉ BARDON, *, A, chevalier du Mérite agricole, capitaine honoraire des sapeurs-pompiers, 39, rue Gambetta, à Périgueux, et à Sainte-Orse (Dordogne).

GEORGES BELINGARD, 9, place de la Clautre, à Périgueux.

PASCAL BERGADIEU, préposé en chef de l'Octroi, à Périgueux.

ALBERT BERTOLETTI, *, I, professeur de dessin, 73, rue des Barris, à Périgueux.

PAUL-JOSEPH BEYNIER, agent-voyer d'arrondissement, à Bergerac (Dordogne).

ÉDOUARD-FERNAND BITARD, à Mensignac Lachapelle (Dordogne)

FERNAND BLOIS, 28, rue de l'Horticulture, à Périgueux.

RENÉ BOISSARIE, avocat, 28, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

GASTON BONNET, *, président de Chambre à la Cour d'Appel de Paris, 13, rue Soufflot, à Paris.

NUMA BONNET, négociant, 4, rue Taillefer, à Périgueux.

LÉO BORNE, *, O., officier d'administration principal en retraite, 2, rue Saint-Simon, à Périgueux.

FIRMIN BOSCHE, chevalier du Mérite agricole, négociant, 9, rue du Bac, à Périgueux.

PHILIPPE BOURDICHON, *, A., directeur de l'école Lakanal, 6, rue Littré, à Périgueux.

CHARLES BRECHT, *, O., chef de bataillon en retraite, 22, rue de Metz, à Périgueux.

GABRIEL BRETON, chevalier du Mérite agricole, négociant, rue Béranger, à Périgueux.

GASTON BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, et allées de Tourny, à Périgueux.

MM. PAUL BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, à Périgueux.

L'Abbé BRUGIÈRE, chanoine, 20, rue du Plantier, à Périgueux, et à Bergerac (Dordogne).

LÉON-EUGÈNE BUFFETEAU, avoué licencié en droit, rue du Palais, à Périgueux.

ROGER BUISSON, M^{e} I., ancien directeur de l'Agence du *Phénix*, aux Chabannes-St-Georges, à Périgueux.

JEAN-JACQUES CARRÉ, négociant en chaussures, 4, rue de la République, à Périgueux.

M^{me} MARIE CHALAUD, artiste peintre, 20, rue du Plantier, à Périgueux.

MM. Le Marquis F. de CHANTÉRAC, à Cires-lès-Mello (Oise).

FRANÇOIS-MARCEL CHAPOTEL, agent général d'assurances, 25, boulevard de Vésone, à Périgueux.

BAPTISTE CHASTAING, négociant, 40, rue Kléber, à Périgueux.

HENRI CHASTENET, *, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.

JULES CHASTENET, chevalier du Mérite Agricole, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.

RAOUL-GASTON CHATEAU, M^{e} I., professeur de musique, rue Saint-Simon, à Périgueux.

ÉMILE CHAUMONT, 18, rue d'Aguesseau, à Périgueux.

FRANCISQUE CHAUX, industriel, Castel-Pessard, rue Paul-Louis-Courier, à Périgueux.

JEAN CHEVALIER, 12, rue Jacques-Emile-Lafon, à Périgueux.

PIERRE CROS, 17, place de la Cité, à Périgueux.

PAUL COCULA, M^{e} A, architecte, 17, rue Bodin, à Périgueux.

MM. CHARLES CÔTINAUD, ancien Vice-Président de la Société, à Monaco (Principauté de Monaco).

EUGÈNE COURBATÈRE, M^{e} I., sculpteur-décorateur, 35, rue Servandoni, à Bordeaux (Gironde).

FERNAND COURTEY, 10, rue Victor-Hugo, Périgueux.

CHARLES CULOT, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.

JEAN-LOUIS DANIEL, M^{e} A, architecte, ancien directeur des travaux municipaux, 8, rue Alfred-de-Musset, à Périgueux.

MAXIME DANNERY, M^{e} A, chevalier du Mérite agricole, architecte, rue des Mobiles-de-Coulmiers, à Périgueux.

GEORGES DARNET, M^{e} A, artiste peintre, 9, rue de la Boëtie, à Périgueux.

Le Docteur OSCAR DELBÈS, place Francheville, à Périgueux.

ARMAND DELMON, M^{e} A., capitaine des Sapeurs-Pompiers, tapissier-décorateur, 5, rue Saint-Front, à Périgueux

HENRI DESCHAMPS, M^{e} A., chevalier du Mérite agricole, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.

LÉON DESCHAMPS, notaire, rue Voltaire, Périgueux.

EUGÈNE DORSÈNE, M^{e} I., photographe, allées de Tourny, à Périgueux.

GUSTAVE DOSE, M^{e} I., professeur de dessin honoraire, artiste peintre, rue Kléber, à Périgueux.

FRANÇOIS DUBOST, M^{e} A., sous-directeur des Contributions indirectes, à Saintes (Charente-Inférieure).

GASTON DUFOUR, M^{e} I., chevalier du Mérite agricole, industriel, 46, rue Kléber, à Périgueux.

LÉOPOLD DULAC, industriel, 24, rue Gambetta, à Périgueux.

- MM. JEAN-VICTORIN DUNOGIER, ♀ A., négociant, rue Louis-Mie, à Périgueux.
- AMÉDÉE DUPOUY, 20, rue Gambetta, à Périgueux.
- ADHÉMARD DURAND DE RAMEFORT, avoué, 15, rue Bourdeilles, à Périgueux.
- GEORGES DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.
- JOSEPH DURAND-RUEL, 35, rue de Rome, à Paris.
- PAUL DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.
- ÉMILE DUSSAUX, ♀ I, entrepreneur, 25, rue Kléber, à Périgueux.
- M^{me} La Comtesse ALICE DE L'ÉCOCHÈRE, 69, rue d'Amsterdam, à Paris.
- MM. Le Docteur GEORGES ESCANDE, ancien député, 30, rue Notre-Dame, à Bordeaux (Gironde).
- Le Docteur CHARLES FAGUET, ♀ A., 8, place du Palais, à Périgueux.
- ÉMILE FALGOUX, entrepreneur de zinguerie, rue Louis-Mie, à Périgueux.
- L'Abbé A. FAURE-MURET, 4, rue Saint-Front, à Périgueux.
- Le Docteur FAURE-MURET, rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- M^{me} La Comtesse ÉLISABETH DE FAYOLLE, château de Fayolle, par Tocane-St-Apre (Dordogne)
- M. Le Marquis GÉRARD DE FAYOLLE, conservateur du Musée, château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne), et rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- M^{me} JEANNE FERMINET, 18, rue de Strasbourg, à Périgueux.
- MM. FERNAND FOMMARTY, entrepreneur de peinture, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
- JEAN FONTALIRANT, rentier, 32, rue de Metz, à Périgueux.

- MM. RAYMOND FOURNIER-SARLOVEZE, * O., 11, rue Marignan, à Paris.
- GASTON FRACHET, 37, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
- JULES-EUGÈNE FRANÇOIS, ♀ I, professeur de dessin, 72, cours Saint-Georges, à Périgueux.
- ERNEST FRENET, *, ♀ I, chef de division honoraire à la Préfecture, 22, boulevard de Vésone, à Périgueux.
- M^{me} LUDOVIC GAILLARD, 14, boulevard de Vésone, à Périgueux, et 21, boulevard Beauséjour, à Passy-Paris.
- MM. JEAN GAUTHIER, entrepreneur, 3, rue de La Rolphie, à Périgueux.
- GEORGES GAUTIER, *, capitaine territorial, doreur-miroitier, 7, rue des Chaînes, à Périgueux.
- ERNEST GAY, *, syndic du conseil municipal de Paris, 4, rue de Sfax, à Paris.
- HIPPOLYTE GRASSET, sculpteur, rue Saint-Front, à Périgueux.
- EDMOND GUICHARD, 34, rue de Bordeaux, à Périgueux.
- ERNEST GUILLIER, avocat, Sénateur, rue Bourdeilles, à Périgueux.
- AMÉDÉE GUINDE, banquier, 7, rue Dante, à Paris V^e.
- PAUL HÉNIN, négociant, cours Montaigne, à Périgueux.
- LÉOPOLD HEPPER, juge de paix suppléant, ancien juge au Tribunal de Commerce, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.
- DOMINIQUE JOUCLA, publiciste, rue Lafayette, 19, à Périgueux.
- JOSEPH LABASSE, industriel, à Saint-Astier (Dordogne). .

MM. ARTHUR LACAPE, facteur de pianos, 2, place du Théâtre, à Périgueux.

EMILE LACHAUD, industriel, 9, rue Combe-des-Dames, à Périgueux.

ÉDOUARD LACOSTE, juge au Tribunal de Commerce, entrepreneur, rue Lamartine, à Périgueux.

M^{me} EUGÉNIE-GABRIELLE LACOSTE, 28, rue Gambetta, à Périgueux.

MM. LOUIS LACOSTE, président du Tribunal de Commerce, négociant, 12, boulevard de Vésone, Périgueux.

Le Docteur FRANÇOIS-LOUIS LADEVI-ROCHE, château de St-Germain-du-Salembre, par Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne).

DANIEL DE LAGE DE LOMBRIÈRES, avocat, à Casseneuil (Lot-et-Garonne).

ERNEST LASSAIGNE, banquier, 2, rue Bodin, à Périgueux.

FÉRÉOL LASSAIGNE, agent général, inspecteur d'Assurances, 20, rue Gambetta, à Périgueux.

Le Baron FERNAND DE LA TOMBELLE, ♀ I, 79, avenue de Breteuil, à Paris, et Château de Fayrac, par Domme (Dordogne).

Le Docteur PAULIN DE BROU DE LAURIÈRE, *, ♀ I, conseiller général, rue Louis-Mie, à Périgueux.

MM. PIERRE-ÉDOUARD LAUSSINOTTE, ♀ A, officier du Mérite Agricole, ancien notaire, à Saint-Pantaly-d'Ans, par Cubjac (Dordogne).

LÉON LAVAUD, négociant, 6, rue de la Clarté, à Périgueux.

Le Comte EDMOND DE LÉPINE, au Change, et château de la Fleunie, par Condat-sur-Vézère (Dordogne).

M^{me} La Baronne AMÉLIE DE LESTRANGE, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. GASTON LINARD, château de Lafaye, par Razac-sur-l'Isle (Dordogne).

GABRIEL MAGE, ancien percepteur, à Labatut, près Vergt (Dordogne).

Le Comte LUCIEN DE MALEVILLE, 27, avenue d'Antin, à Paris.

LÉOPOLD MALIVERT, négociant, 87, rue Gambetta, à Périgueux.

RAOUL MAREY, rentier, à Marsac, par Périgueux.

JULIEN MARTY, inspecteur de l'Assistance publique, 14, rue Lamartine, à Périgueux.

M. MANUEL MATOSÈS, artiste peintre, à Combéranche, par Ribérac (Dordogne).

M^{me} AMÉLIE-JEANNE MAUMONT, rue Bodin, à Périgueux.

MM. PAUL MAURAUD, ♀ I, architecte, rue de La Boëtie, à Périgueux.

EUGÈNE-FRANÇOIS MAUREL, ♀ I, officier du Mérite agricole, secrétaire général de la Dordogne, rue de la République, à Périgueux.

ERNEST-JACQUES MAZURIER, pharmacien de 1^{re} cl., 2, place de la Gendarmerie, à Ribérac (Dordogne).

ÉMILE MAZY, chevalier du Mérite agricole, 3, place Bugeaud, à Périgueux.

CAMILLE MERLAUD, ♀ A, artiste peintre, à Vertillac (Dordogne).

ÉDOUARD MICHEL, ♀ A, représentant de commerce, juge suppléant au Tribunal de Commerce, rue Louis-Blanc, à Périgueux.

ALEXIS MITTEAU, négociant, 11, rue Combes-des-Dames, à Périgueux.

MM. GEORGES MONMARSON, pharmacien, 5, place de la Mairie, à Périgueux.

HENRI MONTASTIER, négociant, rue Taillefer, à Périgueux.

M^{me} VALENTINE MOREAU, artiste peintre, à La Roche-chalais (Dordogne).

MM. MARC MURAT, ancien juge au Tribunal de Commerce, industriel, 16, rue Bodin, à Périgueux.

PAUL NAU, pharmacien, 33, rue Gambetta, Périgueux.

HENRI NÉGRIER, avoué, 30, rue Gambetta, à Périgueux.

Le Baron HENRI DE NERVAUX, 14, rue du Plantier, à Périgueux, et 56, avenue Montaigne, Paris.

M^{me} JUSTINE PABOT-CHATELARD, à Brognac, par Javerlhac (Dordogne).

M^{me} MARIE PAPILLAUD, 25, rue Bodin, à Périgueux.

MM. HONORÉ PARACINI, entrepreneur de peinture, 14, rue Saint-Front, à Périgueux.

SCYLLA PARLANGE, greffier à la Justice de Paix, 44, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

JEAN-GEORGES PASQUET, M° I, professeur de dessin, 30, boulevard de Vésone, à Périgueux.

LÉON PAUTAUBERGE, M° I., maire de Montignac (Dordogne), et 9, rue Edmond-Valentin, à Paris.

LOUIS PEYNAUD, M° A, officier du Mérite Agricole, médecin-vétérinaire, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, M° C, Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris, et à Château-l'Évêque (Dordogne).

EUGÈNE PICARD, industriel, 1, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.

ROBERT PORENTRU, M° I, dentiste-médecin, 27, boulevard Montaigne, à Périgueux.

MM. CHARLES-HENRI POUYAUD, M° A, pharmacien, ancien président du Tribunal de Commerce, 15, place du Coderc, à Périgueux.

AUGUSTE PRADEAU, juge au Tribunal de Commerce, place de la Mairie, à Périgueux.

JOSEPH PRADIER, 3, rue Arago, à Périgueux.

GÉRARD RAYNAUD, rue des Cordeliers, à Excideuil (Dordogne).

Le Comte HENRI DE REGANHAC, 6 bis, boulevard Pereire, à Paris.

LOUIS-PAUL RÉGHÉERE, M° , capitaine en retraite, 45, rue Limogeanne, à Périgueux.

FERNAND REQUIER, maire de Castelnau-Fayrac (Dordogne), et 30, avenue Bertrand-de-Born, Périgueux.

JULES-EUGÈNE RIBES, imprimeur-publiciste, 14, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

LOUIS-ALFRED RIGOU, M° I, chef de division à la Préfecture, 24, rue Paul-Bert, à Périgueux.

AUGUSTE-ANTOINE ROBINOT, 50, rue Vaneau, à Paris.

THÉOPHILE ROUDERGUES, parfumeur-chimiste, à Agonac (Dordogne).

MAURICE ROULET, négociant, 96, rue de Bordeaux, à Périgueux.

M^{me} MARTHE SABRIER, 20, rue Bodin, à Périgueux.

M. Le Baron DE SAINT-PAUL, M° , château de Ligueux, par Sorges (Dordogne).

M^{me} La Marquise DE SANZILLON, 14, rue du Plantier et au château du Lieu-Dieu, par Périgueux.

M. GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, à Périgueux.

MM. ALBERT SARLANDE, ancien député, 64 bis, rue Monceau, à Paris, et au château de La Borie, par Champagnac-de-Belair (Dordogne).

GEORGES SAUMANDE, député, rue Lafayette, à Périgueux.

HENRI SEMPÉ, ^{¶ A}, avoué, docteur en droit, 17, rue du Palais, à Périgueux.

LOUIS SIMON, ^{¶ A.}, Grand hôtel de l'Univers, rue de Bordeaux, à Périgueux.

HENRY SOYMIER, pharmacien, 8, rue Taillefer, à Périgueux.

JEAN TARRIER, négociant-tailleur, 5, rue de la République, à Périgueux.

ARMAND TENANT, ^{¶ I.}, professeur de musique, 17, rue Éguillerie, à Périgueux.

ÉDOUARD DE TEYSSIÈRE, *, colonel à l'État-major 10^{me} corps d'armée, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

ADRIEN DE TORSIAC, directeur de la Société Générale, boulevard Montaigne, à Périgueux.

EDMOND TUFFET, sculpteur-décorateur, 164, rue d'Arès, à Bordeaux (Gironde).

MARC VENTENAT, pharmacien, 3, boulevard Montaigne, à Périgueux.

M^{mes} DE VERNINAC DE SAINT-MAUR, château du Petit-Change, par Périgueux.

La Comtesse DE VERTHAMON, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. HENRI VEYSSET, 201, rue Saint-Genès, à Bordeaux (Gironde).

FERDINAND VILLEPELET, [¶], ^{¶ I.}, archiviste départemental honoraire, 21, boulevard Lakanal, à Périgueux.



MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS

1888. — Docteur USSEL.
1889. — CLUZEAU.
M^{me} LINARD.
1890. — TRANSON.
Baron ERNEST DE NERVAUX.
Docteur ALBERT GARRIGAT.
1891. — CROS-PUYMARTIN.
1892. — PROSPER FOURNIER.
LUCIEN LACOMBE.
MICHEL ROUGIER.
1893. — MICHEL HARDY.
ADOLPHE PASQUIER.
ALFRED BOUCHÉ.
1894. — JEAN BORIE.
FRANÇOIS JEANNE.
GÉNÉRAL JULES LIAN.
1895. — Comte G. DU GARREAU.
THÉODORE LEBOUCHER.
1896. — PAUL GERVAISE.
Marquis DE SAINTE-AULAIRE.
JEAN MAUMONT.
JEAN MONRIBOT.
Ingénieur VERGNOL.
PAUL-ÉMILE BARRET.
1897. — AUGUSTE BUISSON.
EUGÈNE CATON.
EUGÈNE GODARD.
CALIXTE LARGUERIE.
1898. — GASTON DE MONTARDY.
MARC FAYOLLE-LUSSAC.
1899. — CHARLES BUIS.
JULES GERMAIN.
FRANÇOIS GROJA.
Capitaine ANTOINE RILHAC.

1900. — Abbé BOURZÈS.
ALBÉRIC DUPUY.
GABRIEL COMBET.
1901. — CYPRIEN LÀCHAUD.
Docteur ARMAND DE LACROUSILLE.
1902. — Veuve EUGÈNE CATON.
JULES CLÉDAT.
PAUL GÉRARD.
CHARLES MORVAN.
ANATOLE DE ROUMEJOUX.
1903. — LOUIS-AUGUSTIN AUGUIN.
LOUIS OBIER.
Docteur ROUSSELOT-BEAULIEU.
1904. — Marquis de CHANTÉRAC.
PAUL FAURE.
FERNAND GILLES-LAGRANGE.
ANDRÉ ROLLAND DE DENUS.
1905. — ANTOINE FOUGEYROLLAS.
GASTON MALEVILLE.
HONORÉ SÉCRESTAT.
ADOLPHE TRUFFIER.
1906. — AUGUSTE DORSON.
ERNEST DE LACROUSILLE.
1907. — EUGÈNE PLANTÉ.
1908. — ROGER-BALLU.
DÉSIRÉ BONNET.
1909. — PAUD-ÉDOUARD DELSUC.
JEAN DONGREIL.
Docteur JEAN DE LACROUSILLE.
ALBERT MONTET.
ÉDOUARD REQUIER.
1910. — LUDOVIC GAILLARD.
ALBIN LABROUSSE.
EUGÈNE ROUGIER.
MAURICE ROUGIER.
1911. — JEAN RÉGNIER.

